# Guide pour effectuer votre déclaration et régler votre cotisation annuelle sur le Portail Adhérent



### Connexion au portail adhérent

- Se rendre sur le site internet : <u>www.aist21.com</u>
- Cliquer sur « Portail Adhérents »
   Alst21 ~ Espace Employeur ~ Espace Salarié ~ Actions Services ~ Outils ~ Risques professionnels Votre Centre Nous contacter Adhérer
   Portail adhérent
   Prévention et Santé au Travail

### Connexion au portail adhérent

 Renseigner votre adresse mail. Vous recevez ensuite un mot de passe sur cette adresse mail (valable 30 minutes).

Attention, votre adresse mail doit déjà avoir été renseignée dans les utilisateurs autorisés à accéder au portail.

Si ce n'est pas le cas, vous recevrez un mail précisant que vous n'êtes associé à aucun compte. Il faudra alors nous contacter par téléphone ou mail : 03 80 77 85 30 ou <u>contact@aist21.com</u>

- L'accès à votre espace fonctionne uniquement sur ordinateur et tablette.
- Vous devez suivre, dans l'ordre, les différentes étapes de déclaration afin de pouvoir passer à l'étape suivante.

### **Commencer la déclaration**





#### Étape 2 Utilisateurs et contacts

Ajoutez les personnes clés de votre entreprise qui auront accès et/ou pourront être contactées par votre service sur des sujets spécifiques.

Plan d'action

Suivis SIR / SIA

## Etape 1 : Informations administratives

#### Information générale sur l'entreprise

Représentation du personnel

L'adresse de votre entreprise

Facturation

Convocation

Renseigner/modifier vos informations pour ces 5 rubriques (elles seront conservées pour les années suivantes).

Vous pouvez quitter une étape et revenir plus tard à tout instant car les informations sont sauvegardées.

#### Information générale sur l'entreprise

FR 00 000 000 000

#### Représentation du personnel

Existe-t-il un CSE (Comité social et économiques) ? \*

L'adresse de votre entreprise 🕂 Nouveau

Nous améliorons la gestion de vos adresses da Le lieu de travail de vos salariés est désormais u l'exactitude des informations ci-dessous.

Veuillez vérifier attentivement l'exactitude des inforr Veuillez confirmer toutes les adresses suivantes

Adresse du lieu de travail de vos salariés (adresse

53 Avenue Françoise Giroud 21000 DIJON France

Corriger l'adresse Confirmer l'adresse

Si besoin, confirmer l'adresse du lieu de travail de vos salariés, à l'aide de la carte, en plaçant le marqueur sur le lieu de votre entreprise



# Etape 2 : Utilisateurs et contacts

Vous pouvez Ajouter

# - un **utilisateur** (personne à qui vous donnez accès à l'espace adhérent)

Nous vous conseillons de mettre à jour cette liste tout au long de l'année en cas de mouvement de votre personnel, ou de créer une adresse mail non nominative.

- UN **contact** (personne pouvant être contactée par l'AIST21)

- Via les 3 points, vous pouvez :
  - Modifier/supprimer un utilisateur ou contact
  - Gérer les rôles et notifications des utilisateurs





### Etape 2 : Utilisateurs et contacts

#### Modifier un utilisateur -

Informations sur l'utilisateur	ur l'utilisateur	sur	nations	Inform
--------------------------------	------------------	-----	---------	--------

Rôles et droits d'accès

Notifications

#### Différents rôles et droits d'accès sont disponibles pour les utilisateurs

Ex : pour recevoir les convocations/ attestations, pour déléguer la partie facturation à votre cabinet comptable etc.)

#### Rôles et droits d'accès

Pour faciliter les échanges avec votre service de santé, définissez les accès en attribuant à l'utilisateur un ou plusieurs rôles correspondant à ses missions. Il sera ainsi le contact privilégié sur le sujet.

#### Administrateur Il aura un accès total à l'Espace adhérent. Il pourra gérer les rôles et les accès des utilisateurs pour l'entreprise. Il est recommandé d'attribuer ce rôle à un utilisateur connaissant les risques de l'entreprise Voir les autorisations du rôle

#### Facturation

Il pourra consulter et règler les factures. Il aura accès à la page convocations et visites où il pourra uniquement consulter la liste. Voir les autorisations du rôle

#### Déclaration

2 🚢

2 🛓

2 🚨

2 🚢

Il sera responsable de la gestion de la déclaration annuelle des effectifs. Il aura accès à la page convocations et visites où il pourra uniquement consulter la liste. Il est recommandé d'attribuer ce rôle à un utilisateur connaissant les risques de l'entreprise Voir les autorisations du rôle

#### Convocation

Il gère les visites de santé au travail : il recevra les convocations de visite. Il n'aura pas accès à la partie facturation.

### Etape 2 : Utilisateurs et contacts

- Il vous sera demandé de renseigner un(des) interlocuteur(s).
- Seul le représentant légal est obligatoire. Si il n'est pas renseigné dans les utilisateurs, il faudra obligatoirement l'ajouter en Contact.

En fonction de la taille de votre entreprise, certains interlocuteurs peuvent ne pas exister (ex : CSE)

#### Utilisateurs et contacts

2/2 Indiquez les interlocuteurs de votre entreprise

Représentant légal Obligatoire Personne officiellement désignée pour agir au nom de l'entreprise, signer des documents légaux et prendre des décisions engageant la responsabilité de l'organisation.	Ajouter
À compléter	
Représentant du CSSCT - Facultatif Membre du CSE, il se concentre spécifiquement sur la santé, la sécurité et les conditions de travail, et veille à la prévention des risques dans l'entreprise.	Ajouter
Représentant du CSE - Facultatif Personne désignée pour représenter les employés auprès de la direction. Responsable de la communication des préoccupations du personnel et de la négociation des conditions de travail.	Ajouter

### Etape 3 : Effectif

- Vous pouvez ajouter un nouveau salarié →
- Modifier ses informations, clôturer son contrat →
- (i) Cette date de clôture peut être renseignée dès la création de la fiche du salarié (ex : pour un CDD). Une fois cette date dépassée, le salarié deviendra automatiquement inactif. Attention en cas de renouvellement du contrat.

	:
Voir la fiche du salarié	
Créer un salarié similaire	
Clôturer	_

 Une fois cette étape validée, vous pouvez poursuivre votre déclaration ou la transférer à un autre utilisateur si vous n'avez pas connaissance des risques de votre entreprise.

#### Les étapes suivantes concernent la prévention de votre entreprise

Nouveau salarié

Elles nécessitent des connaissances sur les risques et les situations de travail des salariés. Les personnes internes à l'entreprise sont souvent les plus à même de répondre à des questions sur l'environnement de travail des salariés.

Que souhaitez-vous faire ?

Transférer la déclaration à une personne à même de répondre
Je connais les risques et l'environnement de travail

### Etape 4 : Informations de prévention

- La partie prévention est importante. Elle permettra à l'équipe médicale qui vous suit d'avoir une meilleure connaissance de votre entreprise et ainsi de mieux vous conseiller sur le suivi de vos salariés.
- Renseigner les 6 thèmes

Activité de l'entreprise
Accidents du travail et maladies professionnelles
Situations particulières
Locaux et équipements
Sécurité et prévention
Évaluation des risques

### Etape 5 : Risques dans votre entreprise

 A gauche, des risques sont suggérés en fonction de vos métiers. Vous pouvez ajouter ceux que vous souhaitez (il faut obligatoirement en ajouter 1 pour valider l'étape)

Ajo	utez le	es risques présents dans votre entreprise		Qu'est ce qu'un risque
	suc	GEESTIONS DE RISQUES Ambiance lumineuse Travailler dans un environnement dont l'éclairage est source de gêne (éblouissement, surface réfléchissante, environnement trop peu éclairé)	Déclin	le Ajouter
	î	Ambiance sonore Travailler en environnement bruyant (outils bruyants, machines, soufflettes, ventilation) ou être gêné par le bruit (open space, travail à proximité de sources de bruit)	Déclin	ler Ajouter

 Les risques sélectionnés apparaissent sur le volet de droite. Vous pouvez toujours les supprimer en cas d'erreur.

Mes risques 6		
RISQUES BIOMÉCANIQUES		
Manutention de charges	Û	
RYTHME ET ORGANISATION DU TRAVAIL		
C Travail de nuit	<b>ů</b>	

### Etapes 6,7 et 8 : Abonnement Noa (outil pour

réaliser et mettre à jour votre Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

Ce service est une **option** payante que vous pouvez gérer à l'aide de ce menu. Elle est automatiquement proposée mais les étapes seront à compléter plus tard, en dehors de votre déclaration.





Nous passons ici rapidement cette étape, n'hésitez pas à contacter notre service dédié : assistance.moduledu@aist21.com / 03 80 77 85 30 (taper 2)

### Etapes 6,7 et 8 : Abonnement Noa

(Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

#### Noa, votre outil de prévention

**Evaluez vos risques** professionnels et **élaborez votre plan** d'action partagé avec nous. Téléchargez ensuite votre Document Unique et conservez les différentes versions. Nous vous accompagnons sur noa.

# vous accompagnons sur noa. En savoir plus Activer noa pour 150 € HT/an Une conformité réglementaire Un parcours simple et guidé Des suggestions personnalisées Faire maintenant Ne pas activer noa et importer un Document Unique Désactiver l'option (importer votre DU est facultatif mais recommandé)

13

Nous passons ici rapidement cette étape, n'hésitez pas à contacter notre service dédié : assistance.moduledu@aist21.com / 03 80 77 85 30 (taper 2)

# Compléter les informations de suite

### Etape 6 : Découpage de votre entreprise



### Nous passons ici rapidement cette étape, n'hésitez pas à contacter notre service dédié : assistance.moduledu@aist21.com / 03 80 77 85 30 (taper 2)

### Etape 7 : Evaluation des risques

Décrire et analyser les risques présents dans votre entreprise  $\rightarrow$  vous obtenez une vue des dommages potentiels sur vos salariés.

Cliquer sur chaque risque, une fenêtre s'ouvre pour compléter les informations :

Toutes les évaluations 7	Évaluez les risques présents dans l'entreprise		
Évaluations à réaliser 3	Accueil - Administratif - 2 risques		
Évaluations à améliorer 0	Positions contraignantes À évaluer	Évaluer	Û
	Travail sur écran / de bureau III	Modifier	Û
	Entretien - Nettoyage - 2 risques		
	X Agents biologiques À évaluer	Évaluer	Û
	Manutention de charges IIII	Modifier	Û
	Salles de soins - 3 risques		
	S Horaires atypiques À évaluer	Évaluer	Û
	Risques psychosociaux (RPS)	Modifier	۵
	X Agents biologiques	Modifier	0

Nous passons ici rapidement cette étape, n'hésitez pas à contacter notre service dédié : assistance.moduledu@aist21.com / 03 80 77 85 30 (taper 2)

## Etape 8 : Plan d'action de prévention

### Objectif : concevoir votre plan d'action selon 3 catégories

Toutes mes actions Globales à l'entreprise	Élabor
Ciblées sur les risques majeurs Ciblées sur les autres risques	+* Si Ma
<ul> <li>Planifiez vos actions de prévention en renseignant une date de mise en place.</li> </ul>	Mai
	Action Agents

Élaborez votre plan d'action	Ajouter une action
+ <sup>+</sup> Suggestions d'actions de prévention	
Evaluer les risques (réglementation) Manutention de charges	Décliner Ajouter
Formation et information des salariés - indication du poids de la charge Manutention de charges	Décliner Ajouter
Voir plus (8) V	
Actions planifiées (2)     Actions réalisées (0)       Agents biologiques IIII	Trier par risque 🗸
<ul> <li>Former les salariés sur les risques biologiques</li> <li>Agents biologiques</li> <li>03/04/2023 Employeur © 1 unité</li> </ul>	En retard Marquer réalisée
Manutention de charges III	
<ul> <li>Formation et information des salariés - formation générale à la sécurité</li> <li>Manutention de charges</li> <li>02/10/2023</li> <li>Employeur © 1 unité</li> </ul>	En retard Marquer réalisée

16

Nous passons ici rapidement cette étape, n'hésitez pas à contacter notre service dédié : assistance.moduledu@aist21.com / 03 80 77 85 30 (taper 2)

### Etape 9 : Affectation des situations de travail

#### (Suivi Individuel Renforcé ou Adapté)

#### Affectation des situations de travail

1/2 Affecter les salariés aux situations de travail qui les concernent : sélectionner plusieurs salariés ayant la même situation pour les ajouter d'un coup. Vous pouvez modifier la liste des salariés ajoutés à une s

#### Cocher le ou les salariés concernés par une même situation

٩	Rechercher par nom			Me	ttre à jour les expositions via Excel
	2 sélectionnés				
	LERGY Lisa 29 ans (12/12/1995)	SIR	offendes in the spirately	CDI	Le 27/09/2022
	MARTIN Martin 75 ans (01/01/1950)		Tachesian Towardan Depart in Televisian	CDI	Le 19/07/2024
	PICQ Sam 46 ans (05/11/1978)	SIA	Techniciae de regimeration Regime la montante	Apprenti	Le 27/10/2022
	STEROLL Colette 18 ans (02/04/2006)	SDT	Section contains	CDI	Le 27/09/2022

#### Sur le volet de droite :

- Ajouter la situation de travail pour les salariés sélectionnés
- Il est possible de faire une recherche par mot clé
- Si besoin, modifier la liste des salariés ajoutés via le crayon
- Quand vous avez terminé, cliquer sur le bouton suivant

Q psy	
Situations de travail déclaré	es
<ul> <li>Risques psychosociaux (RPS)</li> <li>Risques psychosociaux</li> <li>2 salariés concernés</li> </ul>	Ajouter
(;) Être exposé à des rayonnements no Exposé(e) à des champs électromagnétic En savoir plus Aucun salarié	n-ionisants ques si VLE dépassée SIA Ajouter
Exposé(e) à d'autres rayonnements non Aucun salarié	-ionisants Ajouter

### Etape 9 : Affectation des situations de travail

(Suivi Individuel Renforcé ou Adapté)

Depuis le décret du 4 avril 2024, les employeurs sont tenus de transmettre la liste des travailleurs susceptibles d'être exposés à des agents Cancérogènes, Mutagènes ou toxiques pour la Reproduction (CMR).



Si vous avez des salariés concernés par l'exposition aux agents CMR, la liste apparait sur la page suivante (si non, la liste est vide et vous avez juste à valider l'étape).



### Etape 9 : Affectation des situations de travail

#### (Suivi Individuel Renforcé ou Adapté)

Substances Procédés	
bstances *	
Sélectionner une ou plusieurs substances	~ )
a	
Resine melamine-formaldehyde - 108-78-1	
Basic green 4 - 569-64-2	
Basic red 9 - 569-61-9	oussure, aucun
Violet base 3 - 548-62-9	salarié
Direct black 38 - 1937-37-7	
Graphite - 7782-42-5	
Cristobalite - 14464-46-1	
Quartz - 14808-60-7	
Actinolite - 77536-66-4	
Amosite - 12172-73-5	~
🗖 01/01/2022 📄 jj/mm/a	aaa

- Une fenêtre s'ouvre
- Renseigner les premières lettres pour trouver la substance à laquelle sont exposés vos salariés
- Enregistrer
- Si besoin de modifier la substance, placer votre curseur sur l'intitulé. Le bouton Modifier apparait

					Résine mélamine-formaldéhyde
	Salarié 🗘	Début de contrat	Suivi	Affectation de S	Modifier
	L <b>ERGY Lisa (12/12/1995)</b> Infirmière de bloc opératoir. (CDI)	01/01/2022	SIR	01/01/2022	Résine mélame-formaldéhyde
C F	PICQ Sam (05/11/1978) Technicien de maintenance (Apprenti)	01/01/2022	SIR SIA	01/01/2022	Ajouter une substance

# Récapitulatif de votre déclaration



Pour bénéficier de **l'abattement de 7%,** vous devez choisir le prélèvement automatique et régler votre cotisation au plus tard le 15/02/2025.

Votre facture sera disponible sous 24-48h sur votre espace adhérent.